

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

ACCUEIL DÉCOUVRIR RESSOURCES LES COLLECTIONS **LE FAMILISTÈRE DE LAEKEN AU BORD DU CANAL DE WILLEBROEK**



Le Familistère de Laeken au bord du canal de Willebroek. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, septembre 1898. Collection Familistère de Guise (inv. n° 2016-7-1.90). Crédit photographique : Familistère de Guise / Arkhênum.



Le Familistère de Laeken au bord du canal de Willebroek. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, septembre 1898. Collection Familistère de Guise (inv. n° 2016-7-1.90). Crédit photographique : Familistère de Guise / Arkhênum.

LE FAMILISTÈRE DE LAEKEN AU BORD DU CANAL DE WILLEBROEK

Photographe : Dallet-Prudhommeaux (Marie-Jeanne)

Éducatrice, coopératrice et pacifiste française née en 1872 à Guise (Aisne) et décédée en 1941 à Versailles (Yvelines). Elle est la fille d'Émilie Dallet-Moret (1843-1920) et la nièce de Marie Moret. Marie-Jeanne Dallet épouse Jules Prudhommeaux (1869-1948) à Nîmes en 1901. Avant son mariage, Marie-Jeanne Dallet s'occupe des écoles du Familistère avec sa mère. Elle pratique également la photographie en amatrice.

Lieu : Laeken

Date : 1898

Technique : épreuve photographique sur papier au gélatino-chlorure d'argent (aristotype)

Mesures : H. 13 x 18 cm (épreuve)

Domaine : photographie

Acquisition : don Cédric Hasler, 2016 (ancienne bibliothèque d'Auguste Fabre).

Inventaire n° : 2016-7-1.90

Notice : La manufacture Godin-Lemaire occupe des ouvriers à Bruxelles dès 1852. Des ateliers fonctionnent à Forest, au sud de la capitale belge, en 1854. Mais ce n'est qu'après l'échec de l'aventure du Texas que Jean-Baptiste André Godin établit une véritable succursale industrielle en Belgique. En 1858, il acquiert au nord de Bruxelles, à Laeken, le site d'une manufacture d'impression sur coton. Le terrain est compris entre la rivière La Senne au nord et le canal de Willebroek au sud. Des ateliers sont aménagés sur une partie du terrain de quatre hectares.

En 1880, Godin fonde l'Association coopérative du capital et du travail, Société du Familistère de Guise. Pour accéder à la qualité de sociétaire ou d'associé, les travailleurs doivent, selon les statuts de l'Association, « habiter le Familistère ». Encore faut-il disposer d'un palais sociétaire. Pour que les

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

travailleurs belges appartiennent pleinement à l'Association, il est nécessaire de bâtir une habitation à Laeken. Godin en forme le projet en 1883, au moment où s'achève à Guise le dernier grand chantier du Familistère, la construction du pavillon Cambrai. Des difficultés administratives retardent longtemps la réalisation du Familistère de Laeken. La Ville de Bruxelles délivre finalement l'autorisation de bâtir le 28 avril 1887. L'habitation s'élève sur la partie est du terrain acquis en 1858, au bord du canal de Willebroek. Le pavillon est édifié sur le modèle des premiers immeubles du Familistère de Guise. La construction en briques comprend quatre niveaux d'habitation. Elle est organisée autour d'une cour intérieure couverte. L'ensemble est achevé en juillet 1888, quelques mois après la mort de Godin. L'édifice comprend 72 logements.

L'entrée du site industriel se trouvait entre le pavillon d'habitation et le bâtiment visible sur la gauche de la photographie. Cet édifice comprenait des bureaux, des logements et des salles d'exposition des appareils fabriqués dans les ateliers. Il est détruit au début du XX^e siècle au moment du réaménagement des quais du canal. La photographie est reproduite dans la brochure *Le Familistère illustré...*, éditée en 1900, qui signale que « la maison que l'on voit à gauche de notre gravure et qui sert actuellement de bureau et de logement au directeur, est destinée à disparaître dans un avenir prochain ».

La planche fait partie d'un album photographique comprenant 99 vues du Familistère, constitué vers 1900, que posséda Auguste Fabre (1839-1922), ancien associé de l'Association coopérative du capital et du travail, proche de Marie Moret, veuve de Jean-Baptiste André Godin, et fondateur du mouvement coopératif dit « École de Nîmes ».

Grâce à l'étude de la correspondance de Marie Moret entamée en 2021 au sein du projet *FamiliLettres*, les vues de cet album ont pu être attribuées à Marie-Jeanne Dallet (1872-1941), nièce de Marie Moret, qui pratique la photographie en amatrice dès 1897. C'est en septembre 1898 que Marie Moret, Émilie et Marie-Jeanne Dallet se rendent à Bruxelles pour prendre des photographies du Familistère belge. Ces vues, qualifiées par Marie Moret d'« intéressantes et instructives », ont servi à la réalisation de diapositives pour conférences avec projection, données entre autres par Auguste Fabre. Une

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

partie de ces vues, dont celle-ci, a également servi d'illustrations pour la brochure *Le Familistère illustré...* parue à l'été 1900 et co-écrite par Auguste Fabre, Jules Jean Prudhommeaux, Émilie et Marie-Jeanne Dallet.

Sources et bibliographie :

Paris, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, fonds Godin, FG 10 (1) : « Tribunal civil de Vervins. Liquidation de la communauté des époux Godin-Lemaire. Rapport d'experts. Novembre 1874 ».

Guise, archives du Familistère de Guise : catalogue manuscrit du musée de la Société du Familistère de Guise, sans date, fol. 175, n° 6000.

Guise, archives du Familistère : correspondance de Marie Moret (inv. n° 1999-9-51 à 60 et 2005-0-122 à 129).

[Dallet (Émilie), Fabre (Auguste), Prudhommeaux (Jules)], *Le Familistère illustré. Résultat de vingt ans d'association. 1880-1900*, Paris, Guillaumin & Cie, [1900], p. 73-74, fig. 48.

Brauman (Annick), *La conception architecturale d'un logement social. Le Familistère des usines Godin & Cie à Bruxelles*, mémoire de licence d'histoire de l'art et d'archéologie, Université libre de Bruxelles, 1974, 65 p.

Vanderhulst (Guido), « Anciennes poêleries Godin à Laeken Bruxelles », dans *L'album du Familistère, Guise*, Les Éditions du Familistère, 2017, p. 130-141.

Mots-clés :

Œuvres en rapport :

Familistère de Laeken ; canal de Willebroek



L'entrée de l'usine du Familistère de Laeken

Notice créée le 23/10/2018. Dernière modification le 26/08/2022.